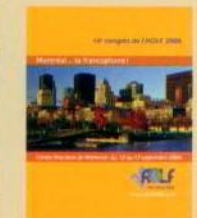
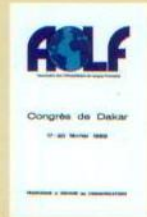
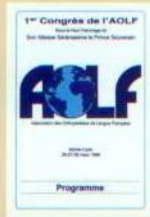


20^e anniversaire

Association des orthopédistes de langue française



À l'occasion du 20e anniversaire de la naissance de l'AOLF, il a paru intéressant de demander aux membres fondateurs, Pol Blaimont et Ivan Kempf, leurs motivations de l'époque et les péripéties de cette naissance.

Dès lors, on s'aperçoit que cette naissance s'est faite «aux forceps» contre l'avis du «chantre» de l'orthopédie française de l'époque...

Il est à la fois intéressant et réconfortant de constater que les motivations des «pères fondateurs» sont restées identiques, vingt ans plus tard, et que les «suiveurs» sont dans la même lignée de la défense et la promotion d'un état d'esprit au-delà d'une défense irrationnelle contre l'hégémonie de la langue anglaise.

L'AOLF a bien grandi grâce à l'implication d'un grand nombre de collègues venus de pays multiples et il sera sûrement réconfortant pour nos anciens de constater que leur obstination du départ n'a pas été vaine.

Merci à eux et à tous ceux qui se sentent concernés par cette belle aventure.

Dr Jean-François Dupuis
Président de l'AOLF

Présidents de l'AOLF

2004-2006

Jean-François Dupuis (France)

2002-2004

Philippe Gillet (Belgique)

2000-2002

Jean-Marc Meyer (Suisse)

1998-2000

Paolo Bonacina (Italie)

1996-1998

Mongi Zlitni (Tunisie)

1994-1996

Daniel Goutallier (France)

1992-1994

Gaston Paradis (Québec)

1989-1992

Pol Blaimont (Belgique)

1986-1989

Ivan Kempf (France)

Pays membres représentés

Algérie
Allemagne
Argentine
Belgique
Brésil
Bulgarie
Canada
Cameroun
Côte d'Ivoire
France
Grèce
Guinée
Italie
Luxembourg
Liban

Mali
Maroc
Mauritanie
Portugal
République Centrafricaine
Roumanie
Russie
Salvador
Sénégal
Suisse
Tchad
Togo
Tunisie
Vietnam

Crédits

Rédaction: Pol Blaimont et Ivan Kempf
Conception: Alizé Communications – www.alizecommunications.com

Histoire de l'AOLF : des origines au congrès inaugural de Monaco

P. Blaimont, I. Kempf

En 1980, Pol Blaimont, alors membre du bureau de la société belge d'orthopédie, se trouvait fréquemment confronté aux difficultés rémanentes que représentait l'organisation d'événements scientifiques dans un petit pays divisé en néerlandophones et francophones, issus d'ethnies, donc de cultures différentes.

La langue de nos rencontres était l'anglais. La plupart d'entre nous, par manque de pratique, comprenant à peine l'orateur et n'étant pas certains d'avoir perçu le message, s'interdisaient de participer aux discussions. L'intérêt scientifique de telles réunions était donc limité. Il était par ailleurs frustrant de constater que, faute d'une expansion linguistique suffisante, des réalisations scientifiques de valeur franchissaient trop souvent l'Atlantique à sens unique pour des idées originales ayant vu le jour dans nos pays!

Il est difficile de voir large dans un petit pays où les élans se trouvent nécessairement confrontés aux exigences du compromis. Dans ce contexte étriqué, une réunion unilingue élargie d'orthopédie francophone apparaissait comme étant la seule issue envisageable. L'A.U.P.E.L.F. ou Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, fondée à Montréal en 1960, montrait la voie et déjà commençait à se constituer pour la défense de nos acquis et des associations scientifiques essentiellement francophones.

Entre 1980 et 1983, nous prenions des contacts avec des orthopédistes français, canadiens, suisses, des représentants du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi des amis italiens, espagnols, portugais et roumains. Tous manifestaient un intérêt de principe et d'attachement à l'idée d'un regroupement francophone semblable, dans l'esprit, aux congrès de «l'English Speaking World» des anglo-saxons.

Certes, le but n'était pas d'entreprendre une croisade illusoire de reconquête linguistique, mais bien de défendre notre culture et notre langue au travers de nos avancées scientifiques.

En marge d'un congrès organisé à Bruxelles, les 2 et 3 décembre 1983, se tint une réunion de consensus à laquelle participaient :

- > D. Goutallier (France)
- > A. Viladot et M. Fernandez Fairen (Espagne)
- > I. Pouye (Afrique de l'Ouest)
- > M. Kassab (Tunisie)

Le bureau de la société belge d'orthopédie-traumatologie était représenté par son Président (P. Blaimont), son vice-président (R. Thys), son secrétaire général (J. J. Rombouts) ainsi que les docteurs De Geeter et Van Elegem, membres du bureau.

Après un exposé des motivations et du résultat de nos contacts préliminaires, les participants marquaient leur adhésion à l'idée d'une orthopédie francophone et pour qu'un premier congrès se tienne à Monaco en 1986.

La forme statutaire sous laquelle devait se présenter l'AOLF était à définir. S'agirait-il d'une nouvelle société? Non, certes il n'y en avait que trop. Une réunion informelle d'adhérents à titre personnel fut jugée trop touristique et pas assez scientifique. Enfin, tous optaient pour une association émanant des sociétés elles-mêmes. Cette dernière formule nécessitait que les sociétés constituantes adhèrent au principe et aux statuts qui leur seraient proposés. Daniel Goutallier craignait que l'idée ne fut perçue sans grand enthousiasme par la SOFCOT. La société belge valablement représentée reconnaissait l'intérêt de l'entreprise. Bref, l'idée était séduisante, mais tout restait à faire!

Dans la phase de formation qui s'engageait, il fallait à l'association baptisée AOLF ou Association des orthopédistes de langue française, un président convaincu de l'importance de l'enjeu et sachant convaincre, une personnalité scientifique de grand format. Le tour de table ne fut pas long, le nom d'Ivan Kempf recueillit tous les suffrages. Il était par ailleurs membre du bureau de la SOFCOT et sa présidence à la tête de cette société prestigieuse était prévue pour 1986.

P. Blaimont fut chargé par ce conclave, aidé par D. Goutallier, d'approcher Ivan Kempf et de réunir à bref délai un premier conseil plus largement représentatif de l'orthopédie francophone.

I. Kempf acceptait la présidence de l'AOLF avec l'accord du bureau de la SOFCOT.

Le premier conseil officieux de l'AOLF eut lieu le 31 mars 1984 à Bruxelles, en présence de:

- > M. Fernandez Fairen (Espagne)
- > I. Kempf (France)
- > G. Lamoureux (Canada)
- > R. Meyer (Suisse)
- > L. Peruggia (Italie)

Étaient excusés M. Kassab et I. Pouye qui nous adressaient leur soutien.

L'OPPOSITION

La mariée était trop belle et l'AOLF allait connaître une crise de contestation serrée remettant en cause son existence même. L'opposition était menée par un orthopédiste français de grande renommée qui, dans la France d'après-guerre, avait largement contribué à conduire la France au sommet de l'orthopédie mondiale.

Le professeur Robert Merle D'Aubigne, dont l'influence politique restait considérable, soutenu en bloc par bon nombre de ses anciens assistants devenus à leur tour chefs de service, proposait une organisation de l'orthopédie francophone prenant pour base la SOFCOT, au sein de laquelle il envisageait la création d'une commission francophone chargée de coordonner les activités des sociétés francophones hors hexagone. La société française ainsi transformée prendrait le nom SOTEF ou Société d'orthopédie-traumatologie d'expression française dont la présidence serait confiée tous les 3 ou 4 ans au représentant de l'une de ces sociétés associées.

La proposition qui nous parvint ne manquait pas de souffle. Elle avait le mérite d'être cohérente et généreuse et la SOFCOT, par sa logistique bien rodée, pouvait garantir la mise en œuvre immédiate d'une commission francophone internationale.

Le Conseil fut immédiatement informé et consulté. Il se manifesta à l'unanimité contre une conception qui ne pouvait préserver la spécificité des parties.

Robert Merle D'Aubigne avait la dent dure, de la suite dans les idées et la conviction de défendre non seulement les intérêts de la SOFCOT, mais aussi la défense de notre langue. L'offensive fusa en sens divers, s'attaquant aux positions stratégiques, d'une plume incisive, quasi Voltairienne, mais toujours élégante.

S'adressant au Secrétariat de l'AOLF, il dit : «Votre projet est mauvais parce qu'il met l'accent sur les nationalités avec les frustrations et les ambitions qu'elles comportent, les vrais scientifiques ne s'intéressent pas aux frontières».

Au comité de Direction de la revue RCO, en date du 15 novembre 1985 (rappelons que plus de la moitié des membres étaient étrangers et qu'y siégeaient plus de 20 anciens présidents de la SOFCOT), R.M. D'Aubigne s'exprima en ces termes : «L'AOLF, pourquoi faire! Je n'ai pas été le seul surpris, pour ne pas dire consterné, d'apprendre qu'était projetée sérieusement la création d'une deuxième société d'orthopédie française dont le siège serait à Bruxelles et que



les statuts provisoires auraient le même but et le même recrutement!» Ou encore, ironiquement : «On ne peut qu'admirer la générosité des membres du bureau qui, dans leur désir de plaire à nos amis étrangers, ont eu l'initiative et fourni l'appareil de création d'une autre société de langue française!»

Terminant en laissant à penser que l'AOLF n'en vint à concurrencer le RCO : «nous souhaitons tous que notre revue reste l'organe des membres étrangers somme des membres français de la société».

Au Bureau de la SOFCOT, après avoir réuni les signatures d'opposants à l'AOLF : «les membres soussignés vous demandent pourquoi créer une telle association en dehors de notre société, alors même que celle-ci venait de reconnaître à ses membres étrangers des droits identiques à ceux des membres français?»

«Tout se passe comme si notre société déléguait à l'AOLF son rôle international de promotion de l'orthopédie et de défense de la langue française».

«Les membres soussignés demandent au Président et au Bureau, puisqu'ils considèrent que cette création était nécessaire, d'établir au moins avec elle un lien formel en en faisant une association filiale».

Le Bureau, partagé, réaffirmait néanmoins à la majorité son adhésion à notre association.

Dans un ultime effort de persuasion, peu avant le congrès de Monaco, D'Aubigne demande instamment au Bureau d'adhérer à son projet de la SOTEF. «Une seule société de langue française, avec son appareil, mais celui-ci modifié pour faire participer largement à son activité scientifique mais aussi à sa gestion et à ses honneurs éventuels, les chirurgiens orthopédistes de toutes les nationalités à la condition qu'ils soient en mesure de s'exprimer en français». Par le même courrier, D'Aubigne demandait à Pol Blaimont de se faire son interprète à Monaco au conseil de l'AOLF, pour susciter des conseillers une dernière réflexion au sujet des avantages que représentait la SOTEF. Cette proposition devait être rejetée à l'unanimité. D'Aubigne en fut informé dans une lettre où nous ajoutions : «est-il vain d'espérer que vous prêtiez un jour le soutien de votre autorité à une cause qui fondamentalement est vôtre dans son principe sinon dans ses modalités?»

Durant cette période, le Bureau de la SOFCOT n'a jamais manifesté de volonté hégémonique vis-à-vis de l'AOLF en dépit du nombre de ses membres et de l'importance de ses moyens; une lettre du Dr. Paul Massé à Robert Merle D'Aubigne en fait foi : «Lié par mes responsabilités actuelles ou passées tant à la SICOT qu'à la SOFCOT, je n'en considère pas moins l'AOLF comme utile et justifiée. Le but de l'AOLF est de mettre tous les chirurgiens francophones, de quelques pays qu'ils viennent, à égalité dans une réunion où, contrairement à ce qui se passe à la SICOT, la langue ne constituerait pas un obstacle à la communication».

Le rôle d'initiateur de Pol Blaimont, sa fonction de Secrétaire Général et celle de Président d'Ivan Kempf leur valurent d'être les cibles privilégiées des tirs redoutables de celui qui, à des titres divers, avait été leur maître.

Au congrès de la SOFCOT qui suivit celui de Monaco, D'Aubigne, prenant la parole en séance plénière et s'exprimant probablement à l'intention de ceux, nombreux, qui l'avaient suivi dans sa campagne, reconnaissait l'utilité de l'AOLF et demandait que notre association fut soutenue.



LE CONGRÈS DE MONACO

I. Kempf, responsable de l'organisation de notre premier congrès tenait à marquer l'événement de façon mémorable.

Les dispositions furent prises en novembre 1984. Il était fondamental que la vocation culturelle de l'AOLF fut soulignée par des personnalités s'étant consacrées au plus haut niveau à la défense de la langue française. L'ambassadeur le plus indiqué était sans nul doute Léopold Sedar Senghor dont l'œuvre littéraire avait été couronnée par un fauteuil à l'Académie Française; comme Président de la République sénégalaise, il avait fait accéder son pays à la démocratie en toute harmonie. Pour nous, il représentait également un trait d'union prestigieux entre l'Afrique et les autres continents.

Le Président contacté à Dakar par P. Blaimont, puis dans sa résidence parisienne par I. Kempf, nous assura de son concours; il ne nous parvint cependant qu'une fois lancé sur le sujet de la francophonie, tout le problème serait de l'arrêter!

Sur le plan de la francophonie scientifique, nous pouvions compter sur le concours du Pr. André Jaumotte, recteur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, ancien Président de l'AUFELF et membre à vie du Conseil international de langue française.

Le programme scientifique voulait au départ révéler toute la diversité des pathologies rencontrées dans les pays participant à l'AOLF par une session sur l'épidémiologie orthopédique, puis les sessions furent consacrées :

- > Aux fractures comminutives de jambe;
- > Aux paralysies du membre inférieur;
- > Aux séquelles post-traumatiques;
- > À l'appareil extenseur du genou;
- > À la course et sa pathologie;
- > Au football et sa pathologie;
- > Aux communications libres.

Ce premier congrès de l'Association des orthopédistes de langue française s'est tenu du 26 au 28 mars 1986 dans le cadre superbe du Palais des Congrès de Monaco.

La société d'orthopédie et de traumatologie du pays recevant le congrès triennal étant chargée de son organisation, ce rôle échet à la SOFCOT. Compte tenu du caractère inaugural de cette manifestation, de très nombreuses difficultés d'organisation qui en résultèrent, l'infrastructure solide et bien rodée de cette société s'avéra indispensable pour mener à bien cette entreprise périlleuse et inédite dont le succès certain fut

néanmoins terni par une participation française assez moyenne.

Le choix de Monaco qui n'était pas fortuit et qui n'avait pas réuni tous les suffrages au départ fut en fin de compte ratifié avec enthousiasme par tous les participants en raison de la beauté du lieu et de la qualité d'accueil qui nous avait été réservé.

Les manifestations officielles eurent un éclat et une solennité toute particulière. La Principauté en la personne du Prince Rainier, de sa famille et des autorités gouvernementales multiplia les attentions à notre égard : accord de Haut-Patronage, invitation à la table princière du Conseil de l'AOLF, réception des congressistes par le Ministre de l'Etat, assistance du Prince Rainier et du Prince Héritier Albert à la séance solennelle d'ouverture. L'AOLF fut très sensible à cette sollicitude et exprima au Prince ainsi qu'aux autorités de la Principauté sa profonde gratitude.

La séance solennelle inaugurale fut ouverte par le Président I. Kempf qui centra son propos sur la question : en quoi l'affirmation de la communauté linguistique française, face à la suprématie actuelle de la langue anglaise peut-elle servir à la promotion de notre spécialité? Le Secrétaire Général P. Blaimont exposa comment l'AOLF se proposait de répondre à cette question cependant que A. Jaumotte, Président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, développa les aspects éducatifs de la question sur un plan très général.

Le grand moment de cette séance et du congrès fut le magnifique discours du Président Léopold Sedar Senghor, centré sur la francophonie, dont la très haute élévation de pensée, la clarté et le classicisme impressionnèrent l'auditoire et donna son sens profond à cette première réunion.



Voici quelques extraits de son discours :

› Contrairement au Commonwealth, qui est basé sur la prospérité économique, dans la francophonie, sans négliger cet aspect du problème, il s'agira de mettre l'accent sur la culture où l'esprit d'une civilisation est le facteur le plus efficace de développement.

› La culture française s'est épanouie au cours des siècles grâce à des apports étrangers constamment renouvelés. Si les pays qui auront reçus d'elle une initiation à l'esprit scientifique lui font connaître des modes nouveaux d'expression artistique ou des conceptions philosophiques, sociales ou politiques originales, notre civilisation s'en trouvera enrichie.

› Au rendez-vous du donner et du recevoir, que constitue la francophonie (Aimé Césaire), les peuples des quatre autres continents ne viendront pas les mains vides. Il s'agit pour chaque peuple de s'enraciner profondément dans les valeurs de sa civilisation pour s'ouvrir aux valeurs fécondantes de la civilisation française.

› Il s'agira d'insérer la francophonie dans l'ensemble plus vaste de la latinophobie qui comprendra toutes les nations qui ont une vocation à se servir d'une langue néo-latine. Toutes ces nations réunies représenteraient 800 millions d'hommes et l'orateur d'ajouter : « ce n'est pas un hasard si au premier congrès des orthopédistes de langue française qui se tient à Monaco, on compte des orthopédistes espagnols, italiens, voire latino-américains ».

› Il évoquait aussi le français, toujours vivant en littérature par la grâce qui fait son charme, mais qui intéresse également les savants et les techniciens par sa logique naturelle et cette admirable clarté, au demeurant nuancé qu'elle a conservé depuis Descartes. N'hésitant pas à qualifier l'anglomanie de maladie des snobs, il nous engage pour conserver les qualités incomparables de notre langue de ne pas hésiter à la parler dans les conférences internationales en exigeant la traduction simultanée, en rédigeant nos ouvrages scientifiques en français pour cultiver les vertus majeures de cette langue qui sont l'ordre logique dans la clarté et la précision dans la nuance.

Le professeur A. Jaumotte exposa la notion de réseau : « système non hiérarchisé permettant à des individus de travailler ensemble et d'atteindre des objectifs communs en se renforçant mutuellement, la langue maternelle la plus fréquemment utilisée assure le minimum de distorsion dans le message. Les regroupements francophones comme l'AOLF sont essentiels pour l'avenir

du français scientifique, même si nous constatons que la plus grosse part des résultats de la recherche originale et novatrice est publiée en langue anglaise, même par des francophones ».

La séance scientifique fut de haut niveau, par le fait même que les sociétés participantes présentaient des sujets sélectionnés parmi les plus innovants et que le recrutement des centres d'intérêts était plus étendu.

Durant ces trois premières années, l'idée d'une association internationale, francophone, non hiérarchisée s'est progressivement imposée par les confrontations d'opinions constructives entre représentants des sociétés et groupes francophones, c'est-à-dire du Conseil. L'AOLF a ensuite acquis toute sa cohésion face à une opposition puissante et structurée où l'autorité et la conviction d'Ivan Kempf furent déterminantes.

L'AOLF n'est pas qu'une association scientifique, c'est aussi l'expression d'une fraternité intellectuelle et culturelle issue d'un passé lointain où francophones, francophiles et latinophones pour citer Senghor, sont appelés à jouer un rôle qui est le leur dans l'orthopédie de demain.

Durant cette première période, l'AOLF a bénéficié de l'appui efficace et constructif des conseillers dont la liste suit. Les décisions furent toujours prises à l'unanimité, même si les discussions pour y parvenir furent parfois vives, elles eurent au moins le mérite de faire ressortir les particularismes qui font l'originalité et la richesse de notre association.

Compositions du conseil de 1983-86 :

- › Afrique de l'Ouest : I. Pouye
- › Algérie : M. Benhabyles
- › Amérique du Sud : M. Obaid
- › Belgique : O. Thys, R. Bouillet, R. Lemaire
- › Canada : G. Lamoureux, R. Lemieux, G. Paradis, J. Gagnon
- › Espagne : Fernandez-Fairen, A. Viladot, Munuera-Martinez
- › France : D. Goutallier, JM. Artigou, H. Olivier
- › Italie : L. Perugia, Boni
- › Liban : E. Mechelany, E. Riachi
- › Maroc : A. Moulay
- › Suisse : JM. Meyer
- › Tunisie : M. Kassab

Nous tenons tout particulièrement à remercier Mme Mireille Chauveaux qui a assuré bénévolement avec compétence et chaleur, durant 9 ans, le secrétariat de l'AOLF et Mme Aimée Keller qui nous a efficacement secondé pour l'organisation du congrès de Monaco.

**Discours Inaugural
d'Ivan Kempf
au congrès de l'AOLF
à Monaco en 1986**

Monsieur le Président Senghor,
Monsieur le Président Jaumotte,
Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

La Société Française d'Orthopédie et de Traumatologie est l'organisatrice de ce premier Congrès Triennal de l'Association des orthopédistes de langue française. C'est donc au double titre de Président en exercice de la SOFCOT et de Président de l'AOLF que je vous adresse aujourd'hui une très cordiale bienvenue.

Notre Société Française est sans contestation la société d'orthopédie la plus importante et la plus solidement structurée de la francophonie. La logique des faits voulait donc qu'elle fût **l'élément moteur de ces grandes retrouvailles** et de ce grand projet. D'instinct et avec un sens très sur des grands courants de notre époque elle a joué ce rôle sans arrière pensée de domination et d'hégémonie, son souci étant de porter ce fragile enfant sur les fonts baptismaux puis de l'aider à se développer et à prospérer. **Elle se veut être la marraine de l'AOLF et non la mère abusive.** Elle a ainsi œuvré dans le même esprit que le récent sommet de la francophonie ou à quelques exceptions près tous les pays ayant en commun l'usage du français se sont retrouvés à égalité pour témoigner d'une appartenance à une grande famille.



Cette appartenance est pour beaucoup d'entre nous sinon pour tous, **une richesse, une joie et une fierté.** Pour moi je n'oublie pas qu'elle fut aussi une exigence et un droit chèrement acquis. Vous ne m'en voudrez pas d'évoquer ici mes racines. J'ai vécu l'occupation Allemande en Alsace annexée. Le français était sévèrement interdit. L'occupant dans sa hargne et sa stupidité, allait le traquer jusque dans les patronymes et les prénoms, mes parents furent obligés de changer le mien. Parler le français était un acte dangereux qui conduisit de nombreux Alsaciens en camp de redressement. C'était un acte d'affirmation patriotique, de résistance au nazisme; c'était aussi un refuge, une raison d'espérer. Tout cela je ne l'ai pas oublié et me rend particulièrement sensible à l'honneur de présider ce premier congrès des orthopédistes de langue française.

Par delà cette approche très personnelle, la question reste posée du bien fondé de notre rencontre. Le Président Jaumotte et le Président Senghor que je remercie très respectueusement et très chaleureusement de s'être joints à nous en cette occasion solennelle, développeront les aspects éducatifs et culturels de la question.

Mon propos se limitera à la chirurgie orthopédique et traumatologique. **En quoi l'affirmation d'appartenance à la communauté linguistique peut-elle servir à la promotion de notre spécialité?** Car nous ne nous réunissons pas dans un seul souci convivial. Nous voulons aussi être facteur de progrès.

À l'heure de la suprématie indiscutée de la langue anglaise, ne sommes nous pas plutôt en train de livrer un combat d'arrière garde? D'autant plus que la chirurgie à l'instar de toutes les sciences ne doit pas avoir et n'a pas, en fait, de frontières. Nous savons tous qu'aucune publication scientifique ne peut accéder au niveau international si elle n'est pas rédigée en langue anglaise. Tous nos articles comportent au minimum un résumé en anglais. La Revue d'Orthopédie projette une édition en anglais. Certaines revues allemandes sont allées plus loin et ont passées avec armes et bagages à l'anglophonie.

En 1980, 12 % de tous les articles scientifiques du monde entier étaient publiés en langue française, en 1984, ce pourcentage n'est plus que de 8 %. Un ministre de la Recherche scientifique du temps de l'état de grâce avait voulu lutter par décret contre cet état de fait. Mal lui en a pris, il s'est attiré de solides inimitiés dans la communauté scientifique. Pour les Français qui ont eux-mêmes pratiqué l'impérialisme

linguistique du temps où leur langue était celle de l'élite universelle, le coup est dur. Il leur faut sortir de leur monolinguisme – une enquête récente n'a-t-elle pas donné les chiffres à la vérité peu crédible de 80 enseignants de rang A des CHU parisiens ne sachant pas l'anglais – et l'on serait tenté de dire, à l'occasion du premier congrès des orthopédistes francophones : **Messieurs les Français et les Francophones, apprenez l'anglais !** Sortez de l'héxagonisme, prenez conscience qu'à la fin du XXe siècle, le monolinguisme est un appauvrissement. Je suis bien entendu et par la force des choses, un ferme partisan du bi, voire du plurilinguisme. Il faut le dire par conviction profonde, par évidence et non pour cultiver un quelconque goût du paradoxe, le bi ou le plurilinguisme, c'est l'enrichissement, c'est l'ouverture au monde, c'est une impérieuse nécessité à l'époque où nous vivons.

Mais le français c'est l'enracinement ! On ne s'ouvre vers l'extérieur sans risque d'être englouti à la condition d'être solidement structuré, enraciné ! **Dans la mesure où on a une identité forte, on peut aborder le problème de l'altérité** (P. Ricoeur). Qu'advierait-il de nous si notre langue disparaissait ou s'abâtardissait ? La vigueur culturelle, scientifique, économique d'une communauté dépend étroitement de sa vigueur linguistique.

Or que se passe-t-il ? L'exemple de la SICOT est à ce titre édifiant et j'emprunte à Paul Masse cette analyse pénétrante : *«le but de la Société Internationale de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique, à recrutement limité, est de rassembler les orthopédistes de haut niveau. Bien que dotés de cinq langues officielles, les débats ne se passent plus guère qu'en anglais et nos tentatives de résistances ne sont guère couronnées de succès. De cette façon les non anglophones d'origine se trouvent de toute évidence en état d'infériorité ayant à maîtriser – je souligne – successivement la langue et la pensée alors que les anglophones vont directement à la pensée. Très peu d'orthopédistes de par le monde sont capables de tenir leur rôle dans cette instance».*

On en peut que souscrire à cette analyse. Seule la langue que nous parlons quotidiennement, nous permet, à de très rares exceptions près, **d'exprimer parfaitement notre pensée** dans tous ses méandres, ses finesses, et ses subtilités, dans toute sa profondeur. Le but de l'AOLF est très précisément de permettre à tous les chirurgiens francophones de se rencontrer à l'occasion de réunions où la langue ne constituera pas un obstacle à la communication mais sera bien au contraire, un facteur à la fois d'union et d'émulation. En ce sens l'AOLF – n'en déplaise aux septiques de tous bords – est un défi et un pari audacieux car elle devra témoigner de notre vitalité linguistique donc de la vigueur scientifique de l'orthopédie traumatologique pratiquée dans nos différents pays et régions.

Enfin, et c'est probablement l'essentiel même dans notre monde, dominé par les rapports de force, les luttes et les défis de toutes sortes, l'AOLF c'est le cœur, c'est l'amitié.

Ses rencontres triennales doivent et devront être les grandes retrouvailles de tous ceux qui sont fiers et heureux de s'exprimer dans notre belle langue française. Car, comme le dit Michel Jobert, *«parler français est sans doute un acte d'amour. Des êtres différents se reconnaissent liés par un même paysage intérieur : celui du cœur et de l'esprit. Que le français vivant soit une amitié et une solidarité pour tous les jours d'épreuve et de liesse».*

Placée sous de tels auspices, que l'AOLF vive et prospère pour le plus grand bien de notre spécialité et de tous ses acteurs.



Congrès antérieurs



Xe congrès
Montréal
Canada
12 au 17 septembre 2006

Président du congrès:
F. Fassier



IXe congrès
Montpellier
France
12 au 15 mai 2004

Président du congrès:
Y. Allieu



VIIIe congrès
Bucarest
Roumanie
12 au 16 mai 2002

Président du congrès:
I. Dinulescu



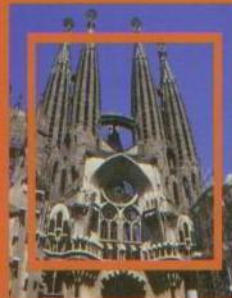
VIIe congrès
Beyrouth
Liban
9 au 13 mai 2000

Président du congrès:
F. Dagher



VIe congrès
Louvain-la-Neuve
Belgique
20 au 23 mai 1998

Président du congrès:
J.J. Rombouts



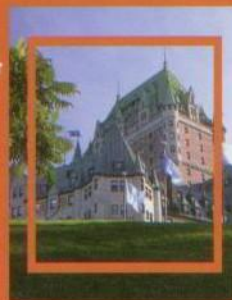
Ve congrès
Barcelone
Espagne
16 au 20 mai 1996

Président du congrès:
M.F. Fairen



IVe congrès de l'AOLF
Tunis
Tunisie
12 au 16 avril 1994

Président du congrès:
M. Zlitni



IIIe congrès de l'AOLF
Québec
Canada
15 au 19 septembre 1992

Président du congrès:
G. Paradis



IIe congrès de l'AOLF
Dakar
Sénégal
17 au 20 février 1989

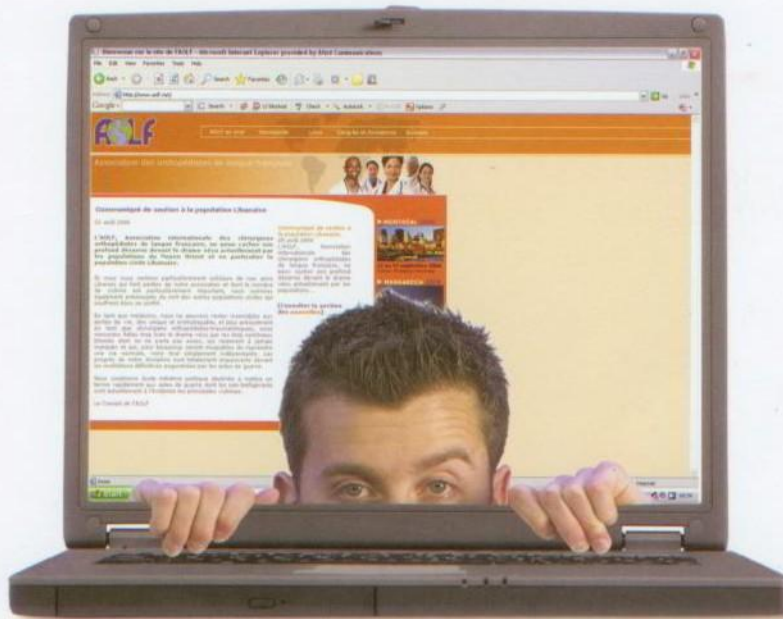
Président du congrès:
I. Pouye



Ie congrès de l'AOLF
Monte-Carlo
Monaco
26 au 28 mars 1986

Président du congrès:
I. Kempf

**N'attendez pas
le prochain congrès
pour venir nous voir...**



www.aolf.net